



CONSIGNES DE SÉCURITÉ À DESTINATION DES GUIDES DE RANDONNÉE

Recommandations formulées par Félix GUIGO (Breveté fédéral de la FFRandonnée)

PREAMBULE

Les demandes relatives aux consignes de sécurité sont nombreuses. La brochure assurance évoque ces données en deux endroits : Page 28 (**Marcher à droite ou marcher à gauche ? Une personne peut-elle quitter le groupe ?**) et dans l'annexe 6 page 35 : **Règlement encadrement et sécurité.**

Les consignes proposées sont le fruit de l'expérience et du bon sens de randonneurs expérimentés. Elles ne constituent en aucun cas le règlement relatif au cheminement des groupes sur les sentiers et routes, mais seulement ce qui semble la meilleure façon d'éviter un problème grave. Elles reprennent pour l'essentiel les données évoquées dans la brochure fédérale « assurance ». Chacun devra et saura, en fonction de ces données et de la situation particulière de la randonnée, adapter ces consignes générales au contexte de l'instant.

TELEPHONE

En l'état actuel des avancées technologiques, il est plus que souhaitable que le guide au moins possède un téléphone portable sur lequel sont enregistrés les numéros de secours (15, 18 et 17 ou 112)

EN CAS D'ACCIDENT, PLUSIEURS CAS POSSIBLES :

- petit malaise, fatigue, difficulté à continuer, etc. ... : assister la personne, prendre le temps de la laisser récupérer. En cas de difficulté mineure la faire accompagner par deux personnes qui devront suivre le chemin de retour le plus court et le plus aisé. Ils devront être munis d'une carte, d'une boussole et d'un téléphone. Tout problème survenant durant ce retour doit nécessiter un appel aux secours.
- malaise important : appeler d'abord les pompiers (18) et/ou le SAMU (SMUR) (15) et informer le PC immédiatement.

NOMBRE DE RANDONNEURS

Pas de démarche administrative particulière mais nécessité d'avoir un encadrement suffisant (on peut considérer comme raisonnable 1 encadrant pour 15 personnes (téléphone, sifflet, boussole, carte pour chacun d'eux).

GUIDES

Ils doivent disposer d'une chasuble fluorescente, d'un drapeau, d'une boussole, de plusieurs cartes de la randonnée, d'un sifflet et d'un téléphone portable.



Il convient de disposer d'un guide en tête du déplacement et d'un serre-file en queue ; ce dernier est aussi important que le guide et il doit connaître parfaitement le parcours.

ALLURE ET ORGANISATION

Il importe de maîtriser l'allure de la randonnée et de ne pas laisser filer des randonneurs en tête, surtout au cours de la première heure ; s'arrêter autant que nécessaire pour s'assurer que l'ensemble du groupe suit ; penser que les derniers à se regrouper n'ont pas disposé de temps de récupération.

Eviter de perdre le contact avec le groupe. Il faut très peu de temps pour se trouver isolé et perdre le chemin

CIRCULATION

Les routes constituent le principal danger de nos sorties.

On les aborde donc avec prudence.

Circulation en agglomération : on applique les règles générales relatives aux piétons, à savoir utilisation systématique des trottoirs et des passages piétonniers, respect des feux de signalisation et traversées perpendiculairement aux routes, y compris dans les ronds-points, ce qui peut entraîner éventuellement plusieurs traversées successives.

Sur route, le choix du côté de circulation est d'abord une question de bon sens :

- s'il existe un accotement praticable pour les piétons, privilégier le déplacement sur cet accotement ;
- s'il n'existe pas d'accotement, bien observer les lieux avant de choisir le côté du déplacement ; par exemple, rester du même côté plutôt que de traverser deux fois la même route sur des distances rapprochées ; ou encore, privilégier le déplacement à gauche si les virages limitent la visibilité ;
- si le choix de circuler à gauche est fait, il faut alors se déplacer en file indienne (sans limitation de longueur) ;
- si le choix de circuler à droite est effectué, constituer des blocs de personnes d'une longueur maximale de 20 mètres et laisser entre les blocs un intervalle de 50 mètres.
- Les personnes peuvent se déplacer à deux ou trois de front, mais ne doivent pas empiéter sur la partie gauche de la chaussée ; Ce choix implique de placer une estafette en tête et en queue du groupe, revêtue de la chasuble fluorescente et/ou munie d'un drapeau incitant les conducteurs routiers à la vigilance.
- pour la traversée des routes, la faire perpendiculairement ; placer un éclaireur de chaque côté qui informe de l'état de la circulation et qui peut également faire ralentir les voitures sans les arrêter ; fractionner le groupe en plusieurs sous-groupes si celui-ci est trop important afin d'effectuer la traversée en une seule fois ;



- l'utilisation de chasubles fluorescentes est fortement recommandée ; elles ont d'ailleurs pour effet systématique de faire ralentir la circulation motorisée.

TROUSSE DE SECOURS

La possession d'une trousse de secours permettant de donner quelques soins sommaires est fortement recommandée.